

SÉANCE DU 22 JUIN 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni à la mairie de Navès, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :
16 juin 2023

Date d'affichage :
16 juin 2023

Nombre de délégués
en exercice : 60

Délibération n° : 22062023 /3.1

Nombre de voix délibératives :
46

Membres titulaires présents : 37

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (pouvoir de Michel SABLAYROLLES), Jean-Charles BALARDY (pouvoir de Vincent RECOULES), Bernard BARRIER, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER (pouvoir de Joël IMBERT), Jean ESQUERRE, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA (pouvoir de Francis REMIOT), Lionel GERVAUX, Jean-Pierre GOS, Frédéric ICHARD (pouvoir de Gaëtan GÖBBELS), Alain LEMONNIER, Nicolas LEROUX, Eric LEROUX, Marc MADERN, Didier MAHOUX (pouvoir de Patrice JACQUET), Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Noël MEYSSONNIER, Franck MONNERET, Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES (pouvoir de Gilles GINESTET), Jean-Marc TARROUX (pouvoir de Elian COMENT), Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER (pouvoir de Denis BAYLE), Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 9

Denis BAYLE (pouvoir à Jean-Claude VERNIER), Elian COMENT (pouvoir à Elian COMENT), Gilles GINESTET (pouvoir à Jean-Marc SOULAGES), Gaëtan GÖBBELS (pouvoir à Frédéric ICHARD), Joël IMBERT (pouvoir à Jean-Luc ESPITALIER), Patrice JACQUET (pouvoir à Didier MAHOUX), Vincent RECOULES (pouvoir à Jean-Charles BALARDY), Francis REMIOT (pouvoir à Didier GAVALDA), Michel SABLAYROLLES (pouvoir à Alain ASTIE).

Membres titulaires excusés : 14

Michel BUFFEL, Christian CAYRE, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Pierre ESCANDE, Jean-François FALGAYRETTES, Michel FARENC, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Christian HAMON, Xavier ICHARD, Frédéric JOURDE, Jean-Paul RAYSSAC, Mickaël VIATGE.

Objet : Désignation d'un membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offre

Monsieur le Président rappelle que conformément aux articles L. 1414-2 et L. 1414-5 du Code général des collectivités territoriales, le SDET, en tant que collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants, dispose d'une Commission d'Appel d'offre (CAO).

Il précise que cette commission consultative est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants dont la fonction est d'apporter un éclairage aux débats lors des procédures de passation de marchés publics.

Monsieur le Président expose que parmi les 10 membres titulaires et suppléants désignés par délibération le 1^{er} octobre 2020 (n° 01102020 / 8.1), 1 siège de membre suppléant est désormais vacant suite au retrait de Mme Saïda FAKIR, conseillère syndicale du SDET démissionnaire depuis sa non réélection aux élections municipales partielles de Carmaux les 3 et 10 octobre 2021.

Sur le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Jean-Claude VERNIER	Jacques MAURY
Nicolas LEROUX	Alain LEMONNIER
Jean ESQUERRE	Alain OURLIAC
Marc MONTAGNE	Didier GAVALDA
Michel SABLAYROLLES	Jean-Pierre GOS

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 22 juin 2023

Le Président,
M. Alain ASTIE

